

# Livret d'accueil maternelle Année scolaire 2023-2024

## École primaire publique « Le temps des cerises »

12 rue des cerisiers

Mail : [ecole.01752p@ac-rennes.fr](mailto:ecole.01752p@ac-rennes.fr)

Site internet : <http://www.ecole.letempsdescerises.coesmes.ac-rennes.fr>

tel : 02 99 47 78 60



Photo FAUVET  
06.64.95.39.04

Mot introductif	p.1
Informations pratiques	p.2
Les personnes travaillant au sein de l'école	p.4
Les différents lieux de l'école	p.5
Comment préparer cette première rentrée ?	p.7

## ***Bienvenue à vous et à vos enfants !***

Depuis septembre 2019, l'école est obligatoire à partir de 3 ans. L'école maternelle est la première étape du système scolaire français. Il sera proposé à votre enfant des activités motrices, langagières, mathématiques, logiques, artistiques. Il fera également l'apprentissage de la vie de groupe.

Comme toute collectivité, l'école possède un texte qui définit les droits et les devoirs de chacun et les principales règles à respecter. L'inscription d'un enfant à l'école implique le respect du règlement intérieur par tous. Il est important que vous preniez le temps de le lire : il contient des informations importantes.



# Informations pratiques

---

## ➤ Horaires

Respecter les horaires est important pour votre enfant mais aussi pour le bon fonctionnement de l'école.

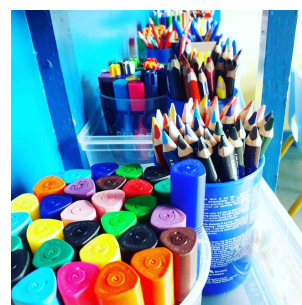
### Le temps scolaire :

- le matin : de 8h30 à 11h45
- l'après-midi de 13h45 à 16h30.

Lors des entrées, les portes ouvrent 10 minutes avant le début de la classe.

### Le temps périscolaire :

- Horaires garderie :
- le matin : 7h-8h20
- le soir : 16h30-19h
- La cantine : de 11h45 à 13h35



## ➤ Sécurité des enfants et responsabilité des parents

- En début d'année les parents remplissent **une fiche de renseignements** où figurent les noms et numéros de téléphone des personnes à joindre en cas d'urgence. Il est indispensable de nous informer de toute modification de ces données en cours d'année.
- Une **attestation d'assurance** responsabilité civile et individuelle accident devra être fournie pour l'année 2023/2024.

## ➤ Équilibre alimentaire

- Il est important que votre enfant vienne à l'école en ayant pris un petit déjeuner équilibré.
- Un temps de dégustation est parfois proposé le matin après un atelier cuisine.
- Pour les anniversaires : une fois par mois, un gâteau d'anniversaire est réalisé par les élèves de la classe pour tous les élèves qui ont eu leur anniversaire pendant le mois.

## ➤ Communication avec les familles

- A la rentrée, chaque élève aura un **cahier de liaison**.
- Dans ce cahier, figurent toutes les informations essentielles à la vie de l'école et de la classe. Il est important de consulter ce cahier chaque soir.
- En début d'année scolaire, **une réunion d'information** est organisée dans chaque classe.
  - Pour rencontrer les enseignants, vous pouvez prendre **rendez-vous** avec eux par le biais du cahier de liaison.
  - Toutes les absences doivent être signalées et justifiées.

- Un cahier de vie circule entre la maison et l'école afin de favoriser le récit des enfants.
- Le site de l'école fournit beaucoup d'informations sur la vie de l'école ainsi que sur les actions qui peuvent s'y dérouler. Consultez-le régulièrement.

### ➤ Santé et bien-être des enfants

- Les enfants doivent être en bonne santé pour venir à l'école.
- L'école n'est pas autorisée à donner des médicaments aux enfants.
- En cas de maladie chronique, prendre contact avec la directrice pour envisager la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire.

### ➤ Qu'est-ce que le Conseil d'école ?

- Le Conseil d'école est composé du directeur et des enseignant(e)s de l'école, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves (élus lors des élections ayant lieu en octobre), du délégué départemental de l'Education Nationale.
- Il se réunit au moins une fois par trimestre. Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.
- A l'issue de chaque conseil, un compte rendu est rédigé et mis à la disposition des familles. Ce compte-rendu est aussi mis en ligne sur le site de l'école.

### ➤ Calendrier scolaires 2023/2024.

(sous réserve de modifications)

Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023
Vacances de la Toussaint	Du vendredi 20 octobre soir au lundi 6 novembre 2023 matin
Vacances de Noël	du vendredi 22 décembre soir au lundi 8 janvier 2024 matin
Vacances d'hiver	du vendredi 23 février soir au lundi 11 mars 2024 matin
Vacances de printemps	du vendredi 19 avril soir au lundi 6 mai 2024 matin
Pont de l'ascension	du mardi 7 mai soir au lundi 13 mai 2024 matin
Vacances d'été	Vendredi 5 juillet 2024 soir

# Les personnes travaillant au sein de l'école

---

## ➤ Le directeur

M. Dano

*Jour de décharge : le jeudi*

*Pour joindre le directeur vous pouvez appeler au numéro de téléphone de l'école ou envoyer un mail.*

## ➤ Les adultes sur les temps scolaires



*De gauche à droite :*

Pauline MALOEVRE, maîtresse de la classe bleue.

Sylvie HERRAULT, ATSEM de la classe bleue.

Virginie LANFRANCHI, ATSEM de la classe verte.

Sophie BERTHE, maîtresse de la classe verte.

## ➤ Les adultes sur les temps périscolaires

Coordonnées de la personne référente des temps périscolaires.

Véronique TEMPLIER : coordinatrice enfance et jeunesse : 06 24 07 22 27

Mail : [coordination.enfjeun.coesmes@gmail.com](mailto:coordination.enfjeun.coesmes@gmail.com)

---

\* ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles. Ils/elles sont employé(e)s par la mairie. Leur rôle est d'assister les enseignant(e)s lors des activités de classe ou en dehors : assistance aux ateliers de travail, préparations matérielles, rangement des ateliers, soins corporels aux enfants, entretien des locaux...

\*\* Accompagnants aux Elèves en Situation de Handicap

# Les différents lieux de l'école

## Les classes de maternelle



La classe bleue



La classe verte

## La salle de motricité



## La cour de récréation



## Le dortoir

## La cantine





# Comment préparer cette première rentrée avec votre enfant ?

## ➤ Avant la rentrée

- Avant, montrez-lui sa future école, faites le chemin avec lui, parlez-lui de l'école.
- Préparez avec lui ce dont il aura besoin pour l'école :
  - un cartable contenant : un ou deux changes, son doudou.
  - un gant de toilette et un sac plastique.
  - ses affaires pour la sieste : une petite couverture, un doudou (qui pourrait rester à l'école si possible), une tétine si besoin.
  - une boîte de mouchoirs.
- Prévoir des vêtements pratiques pour qu'il puisse être autonome et à l'aise dans les activités quotidiennes.  
N'oubliez pas de marquer son prénom sur ses vêtements.



## ➤ Présentation de l'école à l'enfant

Une réunion de rentrée sera prévue où vous pourrez rencontrer les enseignantes et les ATSEM, visiter les locaux, poser toutes les questions nécessaires à une bonne rentrée ! Il sera possible d'échelonner la rentrée de votre enfant à l'école pour une intégration en douceur, particulièrement en TPS où la scolarité n'est pas encore obligatoire.

## ➤ La question de la propreté

- **En TPS** (Toute Petite Section pour les enfants nés en 2021), il est préférable d'attendre que l'enfant soit propre avant de la mettre à l'école. S'il est « presque propre », il suffit parfois de quelques jours d'école pour qu'il n'y ait plus « d'accident. »
- **En PS** (Petite Section pour les enfants nés en 2020), la scolarité est obligatoire dès le 1<sup>er</sup> septembre de l'année des 3 ans. Si l'enfant n'est pas propre à la rentrée, prévenir la maîtresse à l'avance pour en parler avec elle. Nous verrons ce qu'il est nécessaire de faire afin que la propreté soit acquise le plus rapidement possible. Il est parfois nécessaire de garder des couches culottes à l'école pendant quelque temps avant de les supprimer définitivement.

## ➤ Le jour de la rentrée

- Accompagnez le.
- Laissez-le venir avec son doudou.
- Dites-lui où vous allez en le quittant, ce que vous allez faire, et qui viendra le chercher.
- Acceptez ses larmes s'il y en a, expression normale de son émotion, de sa peur de l'inconnu...  
Même si elles coulent fort, le plus souvent elles sèchent assez vite.
- Soyez à l'heure pour la sortie : c'est difficile pour un petit de voir arriver tous les papas et les mamans, et d'attendre...
- N'hésitez à parler avec le maître ou la maîtresse si vous avez des questions, des inquiétudes...
- Donnez- lui le temps de s'adapter à l'école... Certains enfants ont besoin de temps pour accepter le changement.

## ➤ Un exemple d'emploi du temps

EMPLOI DU TEMPS Classe verte TPS-PS-MS (semaine 4 jours)

Année 2019-2020

8h45 9h00	<b>Accueil</b> des élèves dans la classe - Coins-jeux libres- Rangement Inscription au tableau de présence- L'élève MS de service met la date
9h00 9h15	<b>Regroupement</b> - MS Date ; Comptage filles et garçons ; Explication des ateliers PS passage toilettes
9h15 9h30	PS <b>Regroupement</b> : absents ; comptines ; Jeux de doigts ; explication des ateliers MS passage toilettes
9h30 10h	<b>Ateliers du matin</b> (1 dirigé, 1 ATSEM, 2autonomes) tournants sur la semaine <i>Arts Plastiques- Motricité fine- Graphisme-1ers outils...-Langage écrit et oral</i>
10h 10h30	Toilettes- pause verre d'eau (+ gâteau d'anniversaire une fois par mois) par groupe avec ATSEM puis PS : Comptines- Langage oral- lecture d'album ou jeux mathématiques
10h30 11h	<b>Récréation</b>
11h 11h30	<b>Motricité</b> : Parcours – Rondes & jeux dansés – Athlétisme – Jeux collectifs
11h30 11h50	<b>Ecoute d'histoires – Musique-Bilan de la matinée</b>
11h50 12h00	Temps d'écoute musicale-écoute d'histoires ou préparation pour la cantine (passage toilettes / lavage mains)
12h00- 13h45	<b>Repas</b> + début de <b>sieste</b> pour élèves PS et MS mangeant à la cantine
13h45 14h30	<b>Temps de repos</b> MS Sieste PS avec réveil échelonné
14h30 15h15	<b>Atelier dirigé</b> MS –Ateliers libres PS
15h15 15h45	<b>Récréation</b>
15h45 16h30	Ateliers autonomes + <b>Bilan journée</b> - lecture albums -distribution des dessins libres



**Bonne rentrée à tous !**